

**Q&A#1 – DND-15/0071173 –DP – Cours sur les concepts fondamentaux de l'ingénierie des systèmes (IS), et un cours sur la définition des exigences et de l'énoncé des travaux (EDT) se rapportant à un système**

<b>Nombre</b>	<b>Questions/Réponses/Amendements</b>
Question 1 :	<p>Dans les critères techniques cotés (TC1), les instructeurs proposés par le soumissionnaire devraient être titulaires de l'un des certificats de l'INCOSE (International Council of Systems Engineering) suivants : Certified Systems Engineering Professional (CSEP) ou Expert Systems Engineering Professional (ESEP).</p> <p>Nous voudrions demander à ce que la certification ITIL Expert soit ajoutée comme l'une des certifications à prendre en considération. Quelqu'un tenant la désignation d'Expert ITIL détient toutes les compétences requises pour effectuer les tâches d'ingénierie des systèmes, y compris la stratégie, la conception, la transition, l'exploitation et l'amélioration continue des services.</p>
Réponse 1 :	<p>Les certifications CSEP et ESEP de l'INCOSE reconnaissent officiellement les capacités d'ingénierie des systèmes (IS) des candidats (y compris un nombre minimum d'années d'expérience en IS, l'éducation et les connaissances en IS). La certification de niveau Expert ITIL®, qui se rapporte à la de gestion des services de la technologie de l'information, ne garantit pas que la personne a les capacités requises en IS pour enseigner l'IS aux ingénieurs de systèmes du MDN.</p> <p>En somme, aucun changement ne sera apporté à TC1.</p>